



Assistante sociale corrompue

Par **anonyme1318**, le **04/09/2016** à **17:55**

Bonjour, excusez moi de déranger mais j'ai un problème : il y a quelques années mon père battait ma mère. Depuis, notre assistante sociale veut nous séparer de ma mère et nous mettre (mon frère et moi) avec mon père (qui est violent avec mon petit frère).

Je pense que mon père a payé l'assistante sociale pour qu'elle se range du côté de mon père.

Celui ci est toujours violent avec mon petit frère (il le tape pour rien) mais ne me tape jamais moi car il sait que si il me touche, ma garde lui sera retirée. J'ai peur de lui, dès que je dois aller chez lui je fais de l'hyperventilation. je vais bientôt avoir 13 ans et je vais pouvoir demander à rester uniquement avec ma mère mais je veux pas laisser mon frère.

j'aimerais prouver que l'assistante sociale a été corrompue....

Je ne sais pas si c'est assez claire mais je vous remercie des reponses...

bonne journée

Par **BrunoDeprais**, le **04/09/2016** à **18:48**

Bonjour

Si votre père cogne réellement, laissez tomber pour le moment l'histoire de l'assistante sociale et allez dans un commissariat dans un but de protection.

Il est malheureusement évident de dire qu'il vaudrait mieux y aller lorsque votre frère a des traces de coups.